

Séance ordinaire du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont convoqués à une séance ordinaire qui se tiendra le mardi 23 avril 2024 à 19 h, au 1220, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	
2.	Adoption de l'ordre du jour	
3.	Résolutions en bloc	
3.1.	Adoption du procès-verbal du 13 février 2024	
3.2.	Renouvellement Sport-études De Mortagne 2025-2030	
4.	Suivi aux dernières séances	
5.	Dépôt de la correspondance adressée au Conseil d'administration	
5.1.	Avis du Comité de parents	
5.2.	Lettre ouverte aux membres du CA reçue le 12 février 2024	
6.	Parole au public	
7.	Rapport de la direction générale	20 min
8.	Rapports des responsables de comités	
	• Comité de Gouvernance et éthique	
	• Comité des ressources humaines du CA	10 min
	• Comité consultatif de transport	
	• Comité de vérification	
9.	Points de décision	
	Direction générale	
9.1.	Plan d'effectif du personnel cadre Adoption	15 min

Service de l'organisation scolaire

9.2. Répartition des élèves au secondaire | Décision 30 min

10. Points d'information

Direction générale

10.1. Réussite des élèves | État de situation 15 min

Service des ressources éducatives

10.2. Participation des élèves à un projet pédagogique particulier 20 min

11. Échange entre les membres du Conseil (huis clos)

12. Levée de la séance

Iris Montini
Secrétaire générale par intérim

IM/sc